



La Rose au Poing

Le journal des Socialistes de Sciences Po

« Regardez ces cortèges dans la rue, ces gens qui se rassemblent, ces poings qui se lèvent, ces mains qui s'unissent et, bientôt, la dernière image, dans le poing une rose, le poing pour le combat, la rose pour le bonheur. »

François MITTERRAND

AVRIL 2007 – n°5

laroseaupoint@yahoo.fr

SOMMAIRE

Edito

Par Thomas Grégoire

1

Pour une croissance plus forte, je vote Royal

Par Adrien Brun

2

En quoi l'Europe est-elle socialiste ?

Par Sandra Desmettre

3

Brèves de campagne.

Par Jonathan Gindt

4

Pour une République nouvelle

Par Etienne Longueville

6

Fiat Lux !

Par Bastien Taloc et Néel Travers

8

Pour une nouvelle politique carcérale

Par Camille Spire

9

Tous unis autour de Ségolène Royal

La campagne électorale touche à sa fin, et pourtant, rien n'est joué. Au contraire, toutes les hypothèses sont envisageables. Une chose est certaine, nous ne pouvons nous résoudre à laisser Nicolas Sarkozy accéder à la Présidence de la République. Chaque électeur, dimanche prochain, aura un poids décisif dans le contexte présent. Sarkozy n'est pas seulement un candidat de droite comme la France en a connu sous la Vème République. Ses récents propos nauséabonds sur l'inné et l'acquis en sont la preuve. Ce que nous propose Sarkozy, c'est une société où les citoyens sont dressés les uns contre les autres : le travailleur contre le fainéant, l'honnête contre le malhonnête, le riche contre le pauvre, celui qui est né pour réussir contre celui qui est né pour être pédophile. Cette société de la violence et de la division, nous socialistes, la refusons avec énergie. Sarkozy cite plus de vingt fois Jaurès dans un discours... mais qui est dupe ! Qui peut, sincèrement, soutenir que la politique menée par Sarkozy pendant cinq ans a amélioré le sort de ceux pour qui Jaurès se battait ?

C'est pour une société pacifiée, apaisée et solidaire que nous nous battons. Seule Ségolène Royal nous propose un projet qui aille dans ce sens : des mesures concrètes au service d'un idéal de société tourné vers l'avenir.

Le 22 avril, nous avons la responsabilité de barrer la route à cette droite dure et dangereuse. Dimanche, non seulement la gauche peut gagner, mais elle le doit !

Votez et faites voter Ségolène Royal !

Thomas Grégoire

Pour une croissance plus forte, je vote Royal

D'après l'INSEE sur l'ensemble de l'année 2006, la croissance française s'établit à 2%. La croissance française est faible, et ce depuis 2002. Or le phénomène de la croissance a de nombreuses répercussions. Elle permet tout d'abord l'amélioration du niveau de vie. A partir du taux de croissance annuel du PIB il est possible de calculer le taux de croissance annuel du produit par tête. Une politique économique qui permet d'élever le taux de croissance du PIB par habitant a des effets considérables sur le niveau de vie de la population : « une mesure politique qui ferait passer la croissance de 2 à 3% par an entraînerait, après 40 ans, une augmentation du niveau de vie de 100% »¹. Mais la croissance permet également de lutter contre le chômage. Ainsi dans un rapport du Conseil d'Analyse Economique, Olivier Blanchard et JP Fitoussi estimaient en 1997 qu'une baisse du chômage d'un point par an exigeait une croissance annuelle du PIB comprise entre 3,6 et 3,8%.² Sous le gouvernement Jospin la France s'était approchée de ces performances. Cependant après 2002 la droite a obtenu de mauvais résultats. La droite n'a donc aucune leçon à donner à la gauche en ce qui concerne l'économie. Pour justifier ses mauvaises performances le gouvernement Villepin-Sarkozy a invoqué la conjoncture internationale. Et pourtant la conjoncture internationale est bonne : en 2006 les USA peuvent afficher un taux de croissance de 3,3%, l'Allemagne un taux de 2,9%, et la zone euro a connu une croissance de 2,8%.

Ce sont donc bien les politiques françaises qui sont en cause.

Pour remédier à la faiblesse de la croissance, il convient de distinguer la composante conjoncturelle de la composante structurelle. En ce qui concerne la composante conjoncturelle, la croissance française est pénalisée par le taux de change de l'euro et par le policy-mix européen. Face à cela, Ségolène Royal propose de mettre en place un **gouvernement économique de la zone euro**, et de prévoir dans les statuts de la Banque Centrale Européenne que celle-ci doit poursuivre des objectifs de lutte contre le chômage et pour la croissance (et non se contenter de lutter contre l'inflation). Par ailleurs la croissance française souffre de la diminution du pouvoir d'achat des ménages français. **La consommation des ménages contribue en effet fortement à la croissance (1,6 points sur les 2 points de PIB de croissance)**. Cependant Nicolas Sarkozy et François Bayrou, influencés par la vulgate libérale de l'OCDE, souhaitent faire baisser le coût du travail en France, notamment par une baisse relative du SMIC. Cette politique a déjà fait la preuve de son inefficacité. Ségolène Royal a fait le choix de

la lutte pour le pouvoir d'achat : hausse du SMIC à 1500 euros le plus tôt possible, hausse des petites retraites, conférence nationale sur les salaires, lutte contre l'inflation immobilière, bouclier logement, service public de la caution, revenu de solidarité active, ...

Les socialistes seuls sont aujourd'hui capables de relancer la croissance. Il suffit de se baser sur les faits : la gauche a montré ses compétences entre 1997 et 2002.

En ce qui concerne la composante structurelle de la croissance, elle est déterminée par la variation de la productivité horaire, la variation du taux d'emploi, la variation de la durée moyenne du travail et la variation de la population active. Si la productivité française est déjà élevée, elle pourrait s'accroître encore par un **investissement massif dans l'université et la recherche, et une meilleure orientation des étudiants. C'est un pilier du pacte de Ségolène Royal.**

En ce qui concerne la durée moyenne du travail, la France se caractérise par un faible nombre d'heures travaillées. Il faut cependant noter que la durée du travail relève d'un arbitrage politique entre travail et loisir, et que dans un pays où les activités culturelles, sportives et touristiques sont fortement créatrices de richesse une durée annuelle de travail faible peut être un outil de développement économique.

En ce qui concerne le taux d'emploi en France, il se caractérise par sa faiblesse : le taux d'emploi français était de 63,1% en France en 2005, bien loin du taux de 72,5% en Suède ou 71,5% aux Etats-Unis. Il reste en particulier très faible pour les jeunes (30,1% pour les 15-24 ans) et les travailleurs âgés (37,9% pour les 55-64 ans). **Ségolène Royal a fait de la lutte contre le chômage des jeunes une priorité** (développement des emplois tremplins ; aucun jeune ne restera au chômage plus de 6 mois sans se voir proposer une formation, ou un emploi aidé). La mise en place du service public de la petite enfance facilitera le travail des femmes. La création de la sécurité sociale professionnelle permettra d'assurer les transitions professionnelles, notamment pour les seniors. Enfin Ségolène Royal propose une politique industrielle ambitieuse, avec le **développement de nouveaux secteurs d'activité**, notamment dans le domaine des économies d'énergie et des énergies renouvelables, ce qui permettra de créer de nombreux emplois non délocalisables.

Face à une droite qui doit assumer ses échecs, le dispositif prévu par les socialistes et leur candidate est complet. Ségolène Royal a fait le choix de l'ambition, et de la transparence : elle a présenté son pacte le 11 février, de manière à ce que tous les Français puissent le connaître.

Pour une croissance plus forte qui permettra de lutter contre le chômage et d'assurer le financement de la protection sociale, le 22 avril je fais le choix de la compétence et de l'ambition en votant socialiste.

^[1] Blanchard Olivier, Cohen Daniel : *Macroéconomie*, Pearson Education, 3^e édition, 2004

¹ Blanchard Olivier, Cohen Daniel : *Macroéconomie*, Pearson Education, 3^e édition, 2004

² Blanchard Olivier, Fitoussi JP : *Croissance et chômage*. 1997

Adrien Brun

En quoi l'Europe est-elle socialiste ?

Fondamentalement, le socialisme est d'abord un internationalisme qui ne croît pas que la solidarité doive s'arrêter aux frontières. A rebours des discours qui conspuent l'Europe libérale et technocratique de Bruxelles, on peut montrer que le projet européen est un idéal foncièrement socialiste...même s'il pourrait l'être encore davantage.

L'Europe est socialiste car elle répond à un idéal de paix. Il ne faut jamais l'oublier. Rappelons-nous ce qu'était l'Europe il y a un peu plus de 60 ans, c'est-à-dire il n'y a pas si longtemps...Rappelons-nous qu'il y a 15 ans, une guerre terrible ensanglantait les Balkans. La paix est un équilibre fragile qui ne règne pas encore sur tout le continent.

L'Union ne peut rester indifférente face aux tensions qui se manifestent encore autour du statut du Kosovo et surtout face aux atrocités commises par le régime russe en Tchétchénie. Or l'outil principal de stabilisation dont dispose l'UE, c'est la perspective de l'adhésion. On peut en discuter les modalités mais il est permis de penser que seule l'intégration effective du continent est susceptible de désamorcer sur le long terme les fantasmes nationalistes. Sur le plan international, l'Europe doit se doter d'une vraie politique étrangère, incarnée par un ministre des affaires étrangères, qui permettra de faire davantage peser la voix européenne. Que ce soit pour la paix ou Proche-Orient ou dans le dossier iranien, l'Europe doit être capable de proposer des alternatives à la politique américaine.

L'Europe est socialiste car elle vise la prospérité économique. Oui, c'est un idéal de gauche ! La gauche moderne a bien compris que pour réduire les inégalités en redistribuant les richesses, il faut d'abord en créer. Or l'ouverture des frontières accroît les débouchés possibles pour nos entreprises, stimulant ainsi la croissance. De plus, la création de l'euro a grandement stabilisé nos économies. On peut reprocher beaucoup de choses à la Banque Centrale européenne, mais force est de reconnaître que depuis l'adoption de l'euro, l'inflation est très faible, ce qui préserve le pouvoir d'achat. Nous sommes désormais à l'abri des crises de change et nous bénéficions de taux d'intérêt très bas ce qui facilite les investissements et la consommation. Le bilan économique de l'Europe est donc largement positif.

Toutefois, il y a encore beaucoup à faire et la gauche doit prendre part aux débats économiques. D'abord, l'UE doit reconnaître pleinement le statut spécifique des services publics, conduire une évaluation approfondie des libéralisations effectuées et réorienter sa politique en la matière. Ensuite, l'Union doit investir massivement dans l'innovation, notamment en concourant au financement des

petites entreprises de la nouvelle économie. Pour cela, le budget communautaire doit être augmenté. Cela permettrait en outre de mener une vraie politique budgétaire au niveau européen. On pourrait ainsi imaginer que les Etats versent une partie de leurs excédents budgétaires au budget communautaire dans les périodes favorables, de manière à disposer de marges de manœuvre pour relancer la croissance dans les phases de ralentissement. En outre, les pays européens doivent cesser de se livrer à une concurrence fiscale qui fait pression sur les systèmes sociaux. Tout cela nécessite un véritable gouvernement économique de la zone euro.

L'Europe est socialiste car elle est sociale et solidaire. En la matière, il faut remettre les pendules à l'heure. Si l'Europe n'a pas fait davantage dans le champ social, c'est parce que les gouvernements s'y sont toujours opposés, le Royaume-Uni certes mais aussi les pays scandinaves qui craignent un nivellement des modèles sociaux par le bas. Et pourtant, les technocrates de la Commission ont fait le maximum pour agir dans les rares espaces qui leur ont été ouverts. Ainsi la Commission a-t-elle mené une politique très volontariste en matière de santé et de sécurité au travail en imposant des normes bien supérieures à ce qui existait dans la plupart des pays. La législation française en la matière est ainsi quasiment totalement d'origine européenne. L'UE a également lutté sans relâche pour l'égalité entre les femmes et les hommes. En la matière, la cour de justice a été intransigeante, exigeant notamment que ce soit les employeurs qui prouvent qu'ils n'ont pas exercé de discriminations. En France, la HALDE, qui effectue un travail remarquable, a été créée en application d'une directive européenne.

L'Europe est enfin un formidable espace de solidarités entre ses régions. Une grande partie de son budget est en effet consacrée aux fonds structurels qui apportent une aide aux régions en retard de développement. C'est largement grâce à l'UE que l'Espagne et le Portugal ont connu un rattrapage aussi spectaculaire et c'est grâce à elle que les pays de l'Est connaîtront les mêmes opportunités. L'Europe détient en outre la palme de la solidarité sur le plan international, elle est en effet la première pourvoyeuse d'aide au développement dans le monde.

En la matière, il est difficile pour l'Union de faire plus tant que les Etats n'y mettront pas un peu plus de bonne volonté. Et pourtant, l'Europe sociale continue d'aller dans le bon sens : citons la création récente du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation qui vise à soutenir les perdants de l'ouverture des frontières et qui pourra jouer un rôle important, si toutefois les Etats lui accordent les crédits nécessaires. A l'heure actuelle, la piste la plus prometteuse passe par le dialogue social européen. La Commission est en train d'élaborer un projet de convention collective européenne qui permettrait d'établir des normes communes et négociées dans chaque secteur pour avancer dans la voie de l'harmonisation.

Sandra Desmettre

Brèves de campagne :

Ségolène Royal en meeting à Metz

J'ai assisté hier au meeting de Ségolène Royal à Metz, dans ma région, je dirais même mon département d'origine. Connaissant relativement bien ses comportements électoraux, je dois dire que j'ai été stupéfait par l'affluence au meeting d'hier soir. Vous allez comprendre pourquoi parce que je pense que quelques récapitulatifs autour de ce meeting permettent de comprendre dans quel type de campagne nous sommes.

1. L'intox permanente : je suis arrivé très tôt hier au meeting, me disant qu'il y aurait sans doute beaucoup de monde et voulant à tout prix être en bas, ne serait-ce que pour vous apporter de belles photos.

J'aurais pu pourtant en douter. La grande presse quotidienne régionale (PQR), notamment le grand Républicain Lorrain laissait sous-entendre dans ses colonnes que le meeting n'aurait finalement pas lieu, que Ségolène Royal allait l'annuler... On parle souvent de la façon dont Ségolène Royal est « traitée » dans les grands media, mais je peux vous assurer que de ce point de vue-là, la PQR n'est pas en reste... alors qu'elle est extrêmement lue en province !

Malgré cela, vers 18h30, on sentait bien que la salle était déjà très remplie (entre 4500 et 5000 personnes) mais qu'elle pouvait encore accueillir quelques centaines de militants, de sympathisants, de curieux. C'est alors que le service de sécurité, placé sous les ordres de la Mairie de Metz, a décidé de ne pas laisser rentrer les personnes restantes, pour des « raisons de sécurité ». La « fosse » était donc clairsemée vers l'arrière, pas juste autour du pupitre où la température était, je vous l'assure, très élevée ! Petit arrêt sur la Mairie de Metz, à la tête de laquelle se trouve M. Jean-Marie Rausch. Celui-ci pourrait parfaitement être un futur Ministre de Bayrou, étonnant qu'il ne se soit pas encore rallié d'ailleurs... Ce serait un nouveau soutien de qualité... M. Rausch a été Ministre d'un gouvernement de gauche puis de droite, il s'est allié à la gauche puis à la droite dans ses fonctions municipales... en menant une politique tout à fait incohérente, uniquement tournée vers ses ambitions personnelles. Indécrottable, il monnaie désormais sa succession, en attendant certainement, tel Bayrou de savoir qui de la droite ou de la gauche gagnera. Mais actuellement, M. Rausch est de droite et a donc voulu donner l'impression que Ségolène Royal ne rassemblait pas tant que cela, en limitant l'accès à la salle, ce qui est d'autant plus incohérent que les personnes ont pu finalement rentrer à la toute fin du meeting ! Trop tard ou plutôt bien joué, M. Rausch et les édiles locaux de l'UMP, les meilleurs d'entre-eux d'ailleurs (François Grosdidier notamment, Jean-Louis Masson, Marie-Jo Zimmermann...) ! Du coup, l'AFP, aux ordres, et reprise par de très nombreux journaux publiait cette dépêche hallucinante : « **Dans une salle qui, pour une fois, n'était pas comble** »... alors que des centaines de personnes attendaient dehors !!!! Et la journaliste de l'AFP était pourtant dans la salle quand Arnaud Montebourg dénonçait l'« accueil honteux »

qu'ils avaient reçu ici, qu'il n'avait « jamais vu [ailleurs] dans la campagne », quand Ségolène Royal elle-même regrettait cet incident et s'excusait auprès des personnes restées dehors ! Mais pourquoi la journaliste de l'AFP a-t-elle alors maintenu ces propos dans la dépêche, en sachant que tout le monde allait reprendre cette info ? Je vous laisse juge.

2. L'afflux massif de militants : la France Présidente était présente dans la salle ! Je sais que c'est la magie des meetings mais quand on a connu d'autres campagnes, on a la possibilité de comparer. Les salles à moitié vides de 2002, l'enthousiasme moyen lors des meetings... et pourtant on était sûrs d'être au deuxième tour ! Cette fois-ci, à chaque fois, un public très divers composé aussi bien de très nombreux étudiants que d'ouvriers, de cadres, de retraités... tous enthousiastes, tous sûrs également de la victoire.

3. Une candidate et une équipe époustouflantes ! C'est d'abord le président de l'université de Metz qui a témoigné (un pur produit de la réussite républicaine, d'abord ouvrier, puis chef d'entreprise, enfin ethnologue puis président d'université) qui a travaillé à l'élaboration des propositions de la candidate en matière d'éducation (autonomie relative des universités, rénovation confiée aux régions...) qui apporte tout son soutien à notre candidate avant la championne du monde de boxe, Anne-Sophie Mathis. C'est ensuite au tour de Michel Dinet (président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle) et à Jean-Pierre Masseret (président du Conseil régional de Lorraine) de rappeler la différence entre la gauche et la droite, de se rappeler où le choix doit être fait, dans une région où les conséquences d'une politique de gauche et de droite sont particulièrement visibles. Demandez aux mineurs, aux sidérurgistes ! Puis vient Arnaud Montebourg, plus en forme que jamais, qui rappelle la supercherie de l'antienne sarkozyste du « Travailler plus pour gagner plus » avant de rappeler les socialistes à l'Histoire, de l'« amour » de la droite pour les ouvriers, à condition qu'ils soient « bien saignants » (Clémenceau), sans parler de la fraude organisée au plus haut niveau de l'Etat que souhaite organiser l'UMP (Carignon, Balkany, Longuet...).

Et enfin, Ségolène Royal, acclamée par la foule, qui parle tout d'abord de son retour « au pays » en évoquant la Lorraine parce que sans la Lorraine (Chamagnes, Epinal puis Nancy), elle ne serait pas devant nous, ce soir. Parce que la Lorraine garde du même coup une place particulière dans son cœur, qu'elle a cimenté son engagement. Dans une région où l'identité est assez faible, parce que peu reconnue, voire moquée (comparé à la Bretagne par exemple), je peux vous dire que ces quelques mots ont touché les Lorrains évidemment très représentés. Et l'émotion de Ségolène Royal n'était pas feinte, parce que l'on sait qu'elle ne se voyait pas Présidente de la République toute petite, que c'est sa singularité et sa

forte compréhension des enjeux de notre société qui l'ont conduite ici, ce jour, devant près de 6000 personnes, sans que rien ne lui soit donné au départ, ou plutôt alors que tout lui était interdit au départ (de travailler tout simplement). Elle revient ensuite sur la « **force sereine** » qu'elle compte incarner, en revenant point par point sur les mesures qu'elle propose dans son pacte présidentiel, sur son respect de l'indécision des Français, qui ont un choix d'une extrême importance à faire. Mais elle est tout aussi persuadée de sa capacité, de notre capacité à les convaincre, parce qu'elle incarne un renouveau et répond à la volonté de changement de très nombreux Français, loin de la continuité dans la brutalité de l'autre camp. Avec Nicolas Sarkozy, « tout est possible, même le pire » a souligné à plusieurs reprises Ségolène Royal.

4. La stature d'une future chef d'Etat : elle évoque enfin et surtout sa vision de la politique internationale, qui est l'une des raisons pour lesquelles Jean-Marcel Jeanneney, l'un des plus proches Ministres du général de Gaulle et responsable des réformes les plus ambitieuses du général, considère, après avoir notamment lu l'ouvrage *Maintenant* de Ségolène Royal : « *Cela dit – et sans vouloir vous écraser sous une telle référence en vous assimilant à cette très haute figure – j'ai le goût de vous dire que je constate d'assez nombreuses analogies entre ses idées et les vôtres, telles qu'elles apparaissent au long de vos trois centaines de pages. D'abord le volontarisme politique, puis l'attachement à la nation, à son passé et à son avenir, comme fondement nécessaire aux solidarités entre les individus vivant sur son sol ; la prise en compte des aspirations populaires mais sans soumission systématique à l'opinion ; l'idée, que de Gaulle énonça dès mars 1968 dans un discours à Lyon, que les activités régionales sont les ressorts de la puissance économique de demain ; encore, le fait que la France, dans un mode menaçant, ne doit pas renoncer à une puissance militaire forte* ». Personnellement, comme Ségolène Royal par ailleurs, je ne jette pas « tout ce qu'a apporté Mai 1968 par pertes et profits » et je sais que les socialistes ont en leur temps, pour des raisons légitimes, combattu certaines idées du général de Gaulle mais je considère qu'**un homme de 97 ans, tellement fidèle au général de Gaulle qu'il n'en a jamais soutenu ses prétendus héritiers, et surtout ayant mis en œuvre les meilleures idées du général, celles qui fondent aujourd'hui notre modèle social, apporte son soutien à Ségolène Royal, c'est quelque chose qui compte.**

Pour revenir aux déclarations de Ségolène Royal, et cela confortera J-M Jeanneney, Ségolène Royal a continué d'affirmer que **la France continuera à exprimer sa voix**, sans arrogance mais en ne s'excusant pas de garder son cap et son indépendance. La France ne s'accusera pas d'arrogance à l'étranger quand elle a été juste (cf position sur la guerre en Irak). La France sera forte quand il s'agit d'être intransigeant, comme avec l'Iran, où la position française a très longtemps loupé et où, on le voit ces derniers temps, une politique trop conciliante (en raison de nos intérêts économiques sur place : Renault, Peugeot, Total...) empêche de s'exprimer fermement ! Sur ce point, et en plein accord du TNP, Ségolène Royal a toujours eu raison !

Concernant les Etats-Unis, contrairement à certaines reprises de journaux (une fois de plus), elle a dit clairement qu'elle n'irait pas serrer la main de George W Bush en ne lui faisant pas part de ses désaccords stratégiques, comme le fait par ailleurs Mme Merkel (est-elle arrogante pour autant ?) ;

De la même façon, sur la Russie, elle a évoqué à nouveau Anna Politovskaïa mais aussi la Tchétchénie et a adopté la même position ferme sur la défense des libertés en Russie tout en étant consciente de la nécessaire défense des intérêts de la France. Elle entend affirmer sa nouvelle conception de la relation franco-russe dès le Conseil UE/Russie du 18 mai 2007 ;

Sur l'Europe enfin, elle a précisé à nouveau, dans cette région très marquée par le « non » en 2005 alors que la Moselle en particulier est une région qui vit l'Europe au quotidien (près de 200 000 travailleurs frontaliers français au Luxembourg comme en Allemagne). Et elle a cité dans le cadre de l'« Europe par la preuve » la nécessité de la mise en place de ces « coopérations renforcées » au niveau local qui font vivre le projet européen comme celle de l'Euro-région Lorraine-Sarre-Luxembourg. Et en donnant plus de force aux régions, Ségolène Royal compte bien renforcer ces démonstrations de la réussite du projet communautaire sur le terrain. Elle a bien sûr insisté à nouveau sur l'abandon du « dogme de la concurrence » qui a abouti en Lorraine par exemple à des découpages honteux de notre fleuron Usinor-Sacilor (maintenant groupe Arcelor-Mittal). Elle a parlé beaucoup plus longuement mais je vais publier d'ici peu un post plus long sur la politique internationale de Ségolène Royal.

Un meeting vigoureux, animé, riche en propositions, la cohérence d'une action, la modestie et le sens des responsabilités face à des campagnes de presse odieuses. Quant à la campagne sur le terrain, elle est à l'image de ce meeting. Dans une région très marquée par le vote Front National (et une présence militante assez forte), l'accueil est chaleureux, pour ne pas dire très souvent enthousiaste, loin des bulles sondagières et médiatiques parisiennes. Non pas seulement parce que le pacte présidentiel de Ségolène Royal, une fois lu, paraît le plus équilibré, le plus construit, non pas seulement parce que Ségolène est une femme, non pas seulement parce que Ségolène Royal est Lorraine, Française et libre à la fois, mais parce que **Ségolène Royal est tout cela à la fois, une femme de conviction, compétente, dynamique, équilibrée et déterminée parce que consciente du grand rôle qui sera le sien le 6 mai prochain : Présidente de la République française**

Jonathan Gindt

Pour une République nouvelle

Le 18 mars dernier avait lieu à la porte de Versailles un rassemblement des élus socialistes. Ségolène Royal a esquissé devant eux les contours de la république nouvelle qu'elle souhaite mettre en œuvre lorsqu'elle sera élue. Cette VI^e République se fonde sur quatre grands piliers :

1. Une démocratie parlementaire revivifiée

La démocratie parlementaire française souffre aujourd'hui d'un désintérêt grandissant des citoyens car ils ont le sentiment que les parlementaires ne sont pas représentatifs, que ce sont les mêmes têtes depuis plus de trente ans, ou encore qu'ils ne pensent qu'à leurs intérêts propres avant de se préoccuper des Français. Il ne faut certes pas tomber dans la critique facile et la démagogie, mais force est de reconnaître que la démocratie parlementaire souffre d'un déficit de reconnaissance. C'est pourquoi Ségolène Royal propose :

L'introduction d'une part de proportionnelle à l'Assemblée Nationale pour que celle-ci soit plus représentative de la population. En effet le système majoritaire actuel a montré ses limites par exemple au moment du traité établissant une constitution pour l'Europe, quand plus de 80% des députés étaient pour, alors que plus de 56% des citoyens français étaient contre. L'introduction d'une dose de proportionnelle permettra de remédier à cette crise démocratique, tout en permettant à de vraies majorités de se dégager pour gouverner le pays.

La réforme du mode de scrutin pour l'élection des sénateurs. Aujourd'hui, les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect, par les élus locaux. Cela pose un vrai problème démocratique, dans la mesure où les citoyens ne sont pas associés directement à la désignation de ceux qui sont censés être les garants des territoires locaux. Par ailleurs, le mode de scrutin actuel est injuste car il ne permet l'alternance au Sénat. En effet, l'élection faite par les conseillers municipaux donne autant de pouvoir aux élus des petites villes des campagnes, qui sont élus par peu d'habitants, qu'aux élus de ville comme Paris ou Marseille, qui représentent une part bien plus importante de la population. Les votes des élus ruraux sont donc survalorisés dans l'élection actuelle des sénateurs, et comme ils ont toujours été majoritairement de droite, alors le sénat a toujours été majoritairement de droite.

La suppression du droit de veto du Sénat en matière institutionnelle. La France du XXI^e siècle doit prendre des mesures très importantes, qui nécessitent parfois de réviser la constitution. Le droit de veto donné au Sénat sur ces questions est une aberration dans la mesure où cette chambre conservatrice empêche toute modernisation du pays.

L'interdiction du cumul des mandats pour les Parlementaires, et une limitation à trois mandats consécutifs. Certains députés et sénateurs – de gauche comme de droite - sont là depuis plus de 40 ans, il concentre entre leur main tous les mandats : Maires – ou adjoint -, président d'intercommunalité, membre du conseil général, député ou sénateur, si ce n'est ministre. Cette situation n'est plus tolérable, car elle se fait aux dépens des Français. Les parlementaires ne peuvent faire leur métier sérieusement que s'ils y consacrent 100% de leur temps, leur tâche est suffisamment compliquée pour ne pas leur en ajouter une supplémentaire. C'est pourquoi la fin du cumul des mandats s'impose. De plus, la limite à trois mêmes mandats successifs semble importante pour assurer un plus grand renouvellement des personnalités et des idées politiques et pour empêcher une professionnalisation à vie de la politique.

Le droit de vote pour les élections locales aux étrangers séjournant régulièrement en France depuis plus de cinq ans. Les citoyens de l'Union Européenne disposent déjà de ce droit. Il semble logique, en terme d'égalité des droits, que les personnes qui résident légalement en France, et qui travaillent dans ce pays depuis plus de cinq ans, aient un droit de vote pour l'élection de leur maire par exemple.

2. Une plus grande démocratie sociale

Pour que la démocratie puisse s'exercer, il faut qu'elle soit forte. Elle doit être fondée sur la négociation. Ce que propose Ségolène Royal :

La représentativité des syndicats fondée sur l'élection et le principe majoritaire pour les accords sociaux. Pour que la négociation se passe dans de bonnes conditions, il faut que les syndicats soient écoutés et respectés, et pour cela, il faut nécessairement qu'ils soient représentatifs de la population. Ainsi, les relations sociales pourront se fonder sur la négociation plutôt que sur la confrontation et cela reviendra à un système gagnant-gagnant. Les entreprises seront gagnantes car cela diminuera le risque de grève et augmentera la confiance des employés, confiance indispensable pour que le travail soit productif. Les salariés seront gagnants car ils seront entendus par les entreprises qui seront contraintes de tenir compte de leur avis.

La présence de salariés élus dans les conseils d'administration des entreprises. Cela rejoint le point précédent. Pour travailler en confiance, et pour que les salariés puissent influencer sur les décisions de l'entreprise, ils doivent être nécessairement présents en conseil d'administration. Cela permettra également plus d'anticipation en cas de difficultés économiques des entreprises. Parfois, l'entreprise est forcée de se délocaliser pour survivre. Mais les difficultés économiques n'apparaissent pas

du jour au lendemain. Les salariés élus en conseil d'administration connaîtront les problèmes de l'entreprise en amont et les salariés pourront donc les anticiper et se reformer avant la suppression des emplois, afin d'en retrouver un plus facilement.

3. Une démocratie participative.

Ségolène Royal a construit son pacte sur l'écoute des Français. Nombreuses sont les crises qui peuvent s'expliquer en parti par la défiance de la population vis-à-vis de la classe politique (21 avril, 29 mai...). Ainsi, en replaçant les citoyens au cœur de sa démarche, Ségolène Royal veut redonner espoir en la politique. Ce qu'elle propose

L'examen obligatoire par le Parlement de toute proposition de loi signée par un million de pétitionnaire. Cette proposition s'inscrit dans la croyance de Ségolène Royal dans l'intelligence collective. Souvent les parlementaires parfois déconnectés des réalités ne voient pas ce qui peut paraître essentiel à la population. En permettant aux citoyens de faire des propositions de loi, Ségolène Royal réassocie les Français à la politique. C'est un système qui a déjà fait ses preuves dans d'autres pays. En revanche, elle ne tombe pas dans le risque de soumettre toutes ses propositions à referendum, dans la mesure où certaines d'entre elles pourraient être dangereuses pour le respect des droits ou la démocratie. Ce sera le rôle du parlement d'examiner ses propositions et de les adopter ou non.

Le droit de saisine par les citoyens du Conseil Constitutionnel. Actuellement, le Conseil Constitutionnel peut être saisi par le Président de la République, le Premier Ministre, Le Président de l'Assemblée Nationale, du Sénat, soixante députés ou soixante sénateurs. Cela exclut donc une partie des formations politiques qui n'ont pas suffisamment de siège dans les assemblées pour saisir les sages de la Républiques. De plus, certaines lois sont inconstitutionnelles mais aucun parti ne les soumet au Conseil Constitutionnel de peur de s'aliéner une partie des voix lors des élections. Par exemple les lois mémorielles ne sont forcément constitutionnelles (elles ne produisent pas de normes), mais pourtant, saisir le CC sur cette question reviendrait à s'exposer à des représailles lors des élections suivantes. La saisine par la population permettra ainsi une plus grande démocratie et permettra d'assurer une complète constitutionnalité des lois.

La démocratie participative dans toutes les collectivités publiques (jurys citoyens, budgets participatifs...). Il s'agit là aussi d'associer les citoyens aux élus locaux afin d'améliorer les attentes de la population auprès de leurs élus ; il ne s'agit non pas de juger les élus de la Républiques, mais plutôt de les conseiller, de les orienter sur la volonté de la population. Les jurys citoyens seraient tirés au sort de façon représentative de la population locale et examineraient la

mise en place des réformes. Ils seraient chargés de rappeler aux élus qu'ils ont eu un programme et qu'ils doivent désormais le respecter. Le budget participatif pourrait être mis en place particulièrement en ce qui concerne l'environnement, domaine dans lequel la population française est largement en avance par rapport à la classe politique.

4. Une démocratie territoriale

Aujourd'hui, à l'heure de l'Europe, les territoires sont de plus en plus importants. Il faut s'organiser en fonction des territoires pour être plus compétitifs. Ce que Ségolène Royal propose :

Etablir strictement des compétences entre chaque échelon territorial afin qu'aucun n'effectue la tâche d'un autre. Il est clair qu'aujourd'hui plusieurs fonctionnaires font le même travail à différents étages dans les administrations, et l'admettent eux-mêmes. Alors que l'on en manque dans d'autres secteurs, il faut distinguer clairement qui fait quoi afin d'éviter les gaspillages de l'argent public. Un euro dépensé doit être un euro utile.

Donner les compétences à l'échelon qui sera le plus à même de les exécuter, et donner à cet échelon les moyens nécessaires de financer les nouvelles compétences. Aujourd'hui, l'Etat est encore très centralisé et certaines tâches qui sont faites par l'Etat sont trop éloignées des préoccupations sur le terrain des citoyens. Ségolène Royal croit en l'intelligence territoriale et veut donner les compétences au plus près des attentes de la population. Les universités passeront par exemple sous la tutelle des régions. Toutefois, il ne s'agit pas, comme l'a fait la droite, de donner des compétences sans donner les financements qui vont avec pour les mettre en œuvre. L'argent sera distribué aux différents échelon afin qu'ils puissent mettre en œuvre leur nouvelle compétence.

La réforme constitutionnelle ne pourra se faire que par referendum, en utilisant l'article 11 de la constitution. En effet, si l'on utilisait l'article 89, les Sénateurs verrouilleraient toute réforme, et les parlementaires – de gauche comme de droite – serait très réticents à voter une loi mettant en place la fin du cumul des mandats et leur limite à trois mêmes mandats successifs. Ce referendum aura lieu au tout début de la législature, en septembre ou octobre 2007.

Etienne Longueville

Fiat lux !

Idée phare de François Bayrou : faire un grand gouvernement au centre en rassemblant les hommes de droite et de gauche. Cependant, cantonner l'UDF à ce projet serait injuste. Hormis cette vieille lune, l'UDF s'éclaire aussi avec quelques lanternes. Un de ces lampions : permettre aux entreprises de créer deux emplois sans charges.

La mesure est séduisante : elle est censée permettre d'abaisser le coût du travail pour les entreprises et ainsi les inciter à embaucher. C'est une relance de l'emploi qui ne pèse, semble-t-il, pas sur les finances publiques. **Mais à mieux y regarder, cette mesure n'est ni novatrice, ni efficace, ni saine pour les finances sociales.** Il est étonnant de voir que l'UDF renoue ici avec une vieille recette : les politiques d'allègement de charges. Les politiques conduites depuis les années 90 ont pourtant du plomb dans l'aile, comme la Cour des comtes a eu l'occasion de le rappeler.

Reconnaissons toutefois que, à la différence des allègements de charge traditionnels, la proposition de l'UDF concernerait tous les emplois, toutes les entreprises, et tous les salariés. Les principaux allègements de charges actuels sont ciblés : ils concernent des emplois rémunérés à moins de 1,6 SMIC, qu'ils encouragent ainsi de façon perverse. L'UDF sort ses trompettes : sa mesure éviterait l'écueil de la smicardisation des emplois.

N'en déplaise à l'UDF, l'absence de ciblage comporte encore plus d'effets pervers. Le risque principal est que cette mesure, annoncée comme un soutien à l'emploi, ne soit qu'une aide à des entreprises qui auraient embauché en l'absence même de ce dispositif. C'est ce qu'on appelle un effet d'aubaine. Et c'est justement sur ce point que portait la charge de la Cour des Comptes contre les allègements traditionnels.

Ensuite, cette mesure pourrait s'avérer être non pas un encouragement ais un découragement à l'embauche : par exemple, un poste de cadre pourrait être créé en remplacement de la suppression de deux postes d'OS ou d'employé, mais devenir retable pour l'entreprise en raison de l'exonération de charges sur ce « nouvel » emploi. Enfin, il ne faut pas oublier que, pour qu'un emploi soit créé, il ne suffit pas que la main d'œuvre soit moins chère : il faut aussi que le carnet de commandes soit rempli. L'UDF, comme l'UMP, semble succomber à une pensée magique : « *l'offre crée sa propre demande, Say l'a dit et je le veux* ». Pas totalement faux, mais insuffisant.

Sûre d'elle, l'UDF affirme que la mesure s'auto-financerait : il vaut mieux des travailleurs ne rapportant rien à la Sécu que des chômeurs lui coûtant plus. Oui mais : n'oublions pas les effets d'aubaine ! Tous les emplois exonérés alors qu'ils auraient été créés sans cette exonération sont, d'une certaine façon, un coût pour la Sécu. Prétendre le contraire revient à prétendre qu'on gagne 100 000 € en achetant une Twingo plutôt qu'une Porsche. Qui a déjà été plus riche rien qu'en ayant acheté une Logan ?

Et donc : qui va financer les coûts importants de cette mesure ? Si la croissance revient comme en 1997 et permet de nouvelles embauches, la Sécu, pourtant

fortement en déficit, n'en profitera pas et ne pourra pas combler son fameux « trou ». C'est donc la solidarité nationale qui jouera : les impôts financeront ce que n'auront pas financé ces « emplois-Bayrou ». On peut concevoir que le système français de financement de la sécurité sociale ait besoin d'être revu. On peut concevoir qu'il disparaisse au profit d'un financement par l'impôt. Ce n'est pas ce qu'affirme explicitement M. Bayrou. A moins que la TVA sociale, chère au candidat de l'UDF, ne participe de la même idée. Mais cette TVA sociale n'a de social que le nom et l'exemple allemand est révélateur. Pourquoi M. Bayrou ne le mobilise-t-il pas, cette fois ?

On le voit ici clairement : le principal intérêt de la proposition est l'affichage politique qu'elle permet, et non la relance de l'emploi. C'est une présentation très habile d'une proposition qui s'inscrit dans la droite ligne de politiques qui ont déjà apporté la preuve de leurs limites.

Justement, l'UDF a été sommée de préciser quelque peu son idée. Au départ, il s'agissait de permettre aux entreprises de créer deux emplois sans charges. Trois ajustements majeurs y ont été apportés. Ils n'ont fait que complexifier la mesure, et aggraver ses effets pervers.

Premier ajustement : les employeurs devront s'acquitter de 10% de charges, ce qui correspond à peu près aux cotisations retraite. **Deuxième ajustement, et non des mieux inspirés** : ces emplois seront exonérés de charges pendant 5 ans. Qu'est-ce que cela signifie ? D'une, que l'on ne répond finalement pas à la question du coût du travail, alors que l'UDF y voit une des causes du chômage français. De deux, que l'on ne sait pas s'il ne s'agit pas d'une précarisation nouvelle : les employeurs seront incités à avoir recours à des contrats qu'ils pourront rompre à la fin des 5 ans, avant de les recréer en embauchant à nouveau. **Troisième ajustement (qui tient compte de critique précédente)** : l'exonération ne pourra porter que sur des CDI.

Malgré toutes ces limites, ce lampadaire éblouit l'UDF. Lors du débat organisé le 6 mars sur le marché du travail à Sciences Po, Hervé Morin (UDF), à défaut d'avoir traité le sujet du débat, s'y est grillé les ailes. Ne parlant que des ces emplois sans charges, il aura fait un brillant hors-sujet. Interrogé sur la question des effets d'aubaine, il ne s'en est tiré que par son instinct de survie politique et par un sibyllin : « les grandes entreprises on s'en fout ». **Pourquoi dans ce cas ne pas avoir d'emblée ciblé ce dispositif sur les PME ?**

Au final, comme souvent à l'UDF, une idée apparemment simple et pleine de bon sens s'avère irréalisable. Moralité : il ne faut pas prendre des vessies pour des lanternes.

Une question demeure : le néon de l'UDF va-t-il griller avant les élections ?

**Néel Travers
Bastien Taloc**

Pour une nouvelle politique carcérale

Les prisons françaises sont la honte de notre République, comme titrait un récent documentaire. Face aux rapports accablants de plusieurs instituts et face à la situation réelle de nos prisons, le Parti Socialiste se doit de réagir. Et d'inventer une nouvelle politique carcérale. Dans une contribution remise le 20 février à Ségolène Royal, les socialistes de Sciences Po formulent plusieurs pistes de réflexion et propositions.

Comment la prison peut-elle rendre meilleur si les conditions de vie des prisonniers sont plus que dégradantes ? Le constat matériel est très préoccupant qu'il s'agisse de la taille des cellules, des fouilles, de l'absence d'intimité... La prison est un lieu où les lois de la République ne s'appliquent pas. Et les difficultés ne se limitent pas aux conditions de vie matérielles. Les formations professionnelles sont trop peu nombreuses. Les détenus qui peuvent travailler sont sous-payés. Le mélange des prévenus – en attente de jugement - et des condamnés à des peines pouvant aller jusqu'à cinq ans est inacceptable. La prison est aussi en train de devenir l'ultime refuge des malades mentaux. Et la liste des problèmes est encore longue...

Le Parti Socialiste doit changer l'orientation de la politique carcérale actuelle.

Il nous faut assumer les missions de la prison et revenir aux fondamentaux. Contrairement à la droite, il ne faut pas laisser la prison devenir synonyme d'exclusion, mais lui redonner son rôle de réintégration sociale. Le but de la prison est que les anciens détenus n'y retournent pas ! Pour nous, socialistes, le meilleur moyen de protéger la société est de rendre la sanction utile en facilitant la réinsertion des détenus. Bien sûr, la sanction est nécessaire. La prison est une privation de liberté. Mais la privation de liberté ne signifie pas privation des droits. La plupart des prisonniers sortiront un jour, il faut donc préparer leur sortie et donner du sens à la prison en centrant la peine sur la re-socialisation. Cette re-socialisation passe par l'individualisation de la peine et par des propositions de formation, de travail, ou d'activités culturelles aux prisonniers.

Pour changer la politique carcérale, il faut se donner les moyens de ses ambitions. Pour améliorer le cadre de vie dans les prisons, certains principes sont incontournables. L'objectif est d'avoir un détenu par cellule, sans toutefois poursuivre l'augmentation du nombre de places en prison : il faut plutôt que les personnes qui n'ont pas leur place en prison n'y soient pas. Il faut créer une autorité indépendante chargée d'inspecter les prisons. La prise en compte de la vie quotidienne des prisonniers est nécessaire : développer les activités en prisons et améliorer les conditions de travail contribueraient à l'amélioration des conditions de détention.

Une réforme carcérale ne peut cependant se limiter à ses changements à l'intérieur de la prison. **Il faut**

remettre la prison à sa place et non plus au centre de toute politique pénale. La prison ne doit pas devenir le « déversoir des maux de nos sociétés ». Il faut sortir d'une culture qui fait de la prison la peine de référence dans la société française. Sur ce point, il est important de convaincre l'opinion publique. Il existe de nombreuses alternatives à la prison dans un objectif de réinsertion - les Travaux d'Intérêts Généraux, la semi-liberté, la liberté conditionnelle et d'autres - qui ont prouvé leur efficacité. Ces peines sont aussi des sanctions, mais elles permettent également de favoriser la réintégration des détenus dans la société. Et n'oublions pas les interventions nécessaires en amont ! La prévention ne serait-elle pas la meilleure arme ? Il faut privilégier l'éducatif par rapport répressif.

Ainsi, contrairement à ce qu'a pu dire le Garde des Sceaux actuel, la prison n'est pas qu'un « problème immobilier »... **Conjurons le spectre d'une « criminalisation ou carcéralisation de la question sociale » qui affecte de nombreux pays occidentaux sous l'impulsion de gouvernements conservateurs et** privilégions une approche humaniste qui insiste sur les possibilités de réinsertion des détenus pour construire une autre politique carcérale...

Camille Spire

La Section PS de Sciences Po

Créée en mars 2006 pour permettre aux socialistes de faire entendre leur voix au sein de Sciences-Po, sur la base d'une véritable réflexion politique et d'un nouvel engagement militant.

Cette section a vocation à être un lieu de débat et de propositions pour les militants et sympathisants socialistes, et ce dans un esprit d'ouverture et de camaraderie.

Face à une droite de plus en plus dure, face à la montée des inégalités, la mobilisation de la gauche et notamment celle des socialistes, au niveau national comme à l'échelle locale, est plus que jamais nécessaire.



**Le 22 avril, votez et
faites voter**

**Ségolène
Royal**

**Rejoignez
le Parti socialiste,
adhérez à la section
de Sciences Po.**

www.parti-socialiste.fr

Contacts :

Secrétaire de section : Bastien TALOC – 06 89 55 35 13
bastien.taloc@sciences-po.org

Equipe de rédaction : Thomas GREGOIRE et Linda KOCHBATI

Retrouvez-nous sur notre blog : **<http://ps-scpo.over-blog.com>**

ou sur notre forum : **<http://psscpo.les-forums.com>**

Les articles publiés dans ce journal n'engagent que leurs auteurs. Ni le Parti Socialiste, ni la section de Sciences Po ne pourront en être tenus pour responsables.